

Les Elus  
et les membres de l'association

## Décidons Poligny

**vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année  
et vous adressent  
leurs vœux solidaires  
pour l'année 2024.**

**Pour la sobriété  
et la résilience de notre territoire  
face à l'urgence climatique et sociale.**

### APPEL AUX DONNS

«Décidons Poligny» est une association qui ne reçoit aucune subvention. Pour continuer notre démarche citoyenne, nos actions et nos publications, nous avons besoin de votre aide.

Vous pouvez envoyer vos dons par chèque ou en espèces à l'adresse suivante :  
**Décidons Poligny** 12, rue de Mouthiers-le-Vieillard – 39800 POLIGNY

## UN ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE POUR TOUS

**L'attractivité d'une ville ou d'un territoire ne se mesure pas qu'avec des indicateurs économiques mais aussi par sa qualité de vie. Les activités sportives et culturelles, accessibles à tous sont des éléments essentiels de cette qualité de vie.**

La culture et le sport, où qu'ils soient pratiqués, sont bénéfiques et portent des valeurs : l'écoute, la tolérance, le respect, la connaissance de soi et des autres, la solidarité. Ils réduisent les violences, les conflits, favorisent la réussite scolaire. Travailler avec les associations qui portent en leur sein les valeurs de l'éducation populaire car elle consiste en des démarches collectives, qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables que nous rencontrons, à les analyser, à travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'action pour transformer ces situations, est fondamental. L'éducation populaire, c'est placer finalement les personnes au cœur de leurs apprentissages.

**Ainsi chacun, quels que soient son âge, ses besoins et son niveau de revenus, mérite un accès à une culture de qualité, à une pratique sportive adaptée. Chacun peut et doit y trouver sa place.**

Il est donc nécessaire de porter une politique culturelle et sportive ambitieuse pour notre territoire. Elle ne passe pas seulement par des subventions. Une politique, ce n'est pas seulement du financement même si cette question est centrale. Nous l'avons déjà dit. **Au regard des activités menées, de la professionnalisation des animateurs et intervenants dans les associations, au regard de la prise en charge de qualité des jeunes dans notre commune,**

**le niveau de subventions est insuffisant pour une commune comme Poligny, au regard aussi de ses capacités financières.** Il est nécessaire aussi, et rapidement, nous le demandons depuis le début du mandat, de construire des critères transparents et clairs pour leur attribution.

La municipalité peine à prendre la mesure de l'importance de la culture et du sport pour notre territoire alors que chacun doit y avoir accès.

**Il serait urgent de développer les moyens mis à disposition des écoles, d'encourager, soutenir et développer les interventions au sein de celles-ci, de créer un pass culture-sports pour les jeunes et les enfants.**

Ces deux actions permettraient sans nul doute de consolider le fonctionnement et le financement des associations mais aussi de proposer un autre horizon aux jeunes, un horizon de pratique sportive et culturelle collective, vectrice de sens.

**Il est urgent de créer des passerelles entre le CCAS de la ville de Poligny et les associations culturelles et sportives** afin que chaque jeune et chaque famille aient accès à des activités sportives et culturelles. D'autant que les infrastructures sportives ont été transférées à la CCAPS (nous nous étions opposés à ce transfert).

**Il faut que les jeunes et les enfants soient pleinement acteurs de leur pratique.** Ainsi, créons une assemblée de jeunes du niveau primaire, une autre au collège et enfin une autre au lycée en leur permettant de prendre la parole au sein des conseils municipaux mais aussi de gérer un budget propre.

**Le chemin est long, la municipalité actuelle ne l'a toujours pas emprunté.**

## Les Tiques Ethiques

LES BRÈVES

### Greenwashing sur les mobilités...

Le plan vélo présenté par la municipalité de Poligny n'en finit pas d'être une blague. Les déclarations du maire de Poligny dans «La Voix du Jura» du 30 novembre : «La Mairie entend arriver à 5 km de pistes cyclables en les intégrant chaque fois qu'une rue est requalifiée». Dommage que cela n'ait pas été fait pour la Grande Rue, pour la rue du Vieil Hôpital, pour le quartier de Charcigny... Dans le centre ville requalifié, rien n'a été prévu pour les mobilités douces. Pour relier la gare au centre ville, à ce jour dans le plan vélo présenté par la ville, les cyclistes sont contraints à un détour pour passer sur la N83.

### Aura-t-on assez de bois..?

Lors du Conseil Municipal du 10 Novembre a été validé le transfert de la maîtrise d'oeuvre et de la gestion de la future chaufferie bois à ENGIE, prestataire privé. Nous nous sommes opposés à ce choix. Le projet de base de développer une source d'énergie renouvelable participe de la transition mais cette même transition exige de changer de modèle. Nous ne pouvons confier la gestion de l'impératif climatique au privé et aux entreprises, l'Etat et les collectivités locales doivent prendre leur part, «le vert» ne doit pas être seulement celui des billets ! De même, il faudra aussi se poser la question de la gestion de la ressource en bois. Face aux maladies, au réchauffement climatique, la forêt souffre et la multiplication des projets «bois» (pellets, chaufferie...) préoccupe. De l'apport mais aussi de la distribution car la transition exige aussi un travail sur l'efficacité énergétique des bâtiments raccordés à la chaufferie bois.

### Entretien des bâtiments publics, le laisser-aller complet...

Sujet récurrent pour nous... l'entretien des bâtiments municipaux. Beaucoup de bâtiments municipaux ne sont pas entretenus, y compris ceux qui sont mis à disposition des associations, alors même que certaines font «remonter» depuis plusieurs mois voire plusieurs années, les problèmes qu'elles rencontrent. Un budget fléché, des visites régulières, un service dédié sont nécessaires. La construction de nouveaux bâtiments c'est bien, ça fait bien et beau, l'entretien du patrimoine municipal et notamment au centre-ville, c'est bien mieux.

### Jamais si bien servi que par soi-même.

La municipalité finance largement ses projets mais moins bien ceux des associations polinoises. La Fête de la Bière, organisée par la municipalité, coûte aux contribuables polinois 17000 euros hors heures de travail des salariés des services techniques, cela pour une après-midi et une soirée d'animation... Le Tour de France qui est passé très rapidement à Poligny le 21 juillet dernier a coûté à la ville 33000 euros, toujours sans les heures des salariés des services techniques et elle furent nombreuses. Les 50.000 euros que totalisent ces deux événements sont à mettre en parallèle des 113.525 euros de subventions pour toutes les associations polinoises, leurs nombreux bénévoles, leurs salariés, les événements et manifestations qu'ils organisent tout au long de l'année...

### Des services techniques exsangues...

Lors du Conseil Municipal du 8 Décembre, nous n'avons pas approuvé la proposition de réorganisation des services techniques. D'abord, parce que nous considérons que ceux-ci sont en difficultés, du personnel manque et des corps de métier manquent, encourageant une nouvelle fois le recours au privé. De même, l'hyper-centralisation du fonctionnement municipal autour du Maire paralyse le fonctionnement. Nous avons aussi une nouvelle fois demandé le recrutement d'un 3<sup>e</sup> agent de police municipale afin d'assurer une présence sur le terrain plus ample encore et le retour de cette police municipale dans l'ancienne mairie. De l'autonomie, de la confiance, de la concertation et de l'ambition, voilà ce dont ont besoin les services.

### L'église des Jacobins, garage à minibus...

La ville a acquis un nouveau minibus après avoir proposé l'ancien à l'association «la plus offrande» alors que celui-ci est amorti comptablement et largement financé par la publicité sur la carrosserie. L'inauguration de ce nouveau minibus a eu lieu dans le site des Jacobins restauré pour 5 millions d'euros, en faisant pénétrer le véhicule à l'intérieur de l'édifice... Tout est bon pour trouver une utilité à ce bâtiment restauré sans projet (Voix du Jura du 7 décembre 2023).

## Idées'0 Débats

Numéro 7  
DÉCEMBRE 2023

à Poligny

Journal de réflexion et d'action citoyenne

édito

«L'HISTOIRE EST UN PERPÉTUEL RECOMMENCEMENT»  
(THUCYDIDE)

Lorsque l'occasion se présente, il est important de regarder dans le rétroviseur. Non pas pour sombrer dans une nostalgie froide et fermée mais bien pour en tirer des enseignements. Cependant, lorsque nous appréhendons une période historique, un événement, qu'il soit historique, politique, social, géographique ou diplomatique, nous ne pouvons pas «faire notre marché» et ne sélectionner dans celui-ci que les parties qui nous intéressent et qui servent un discours, une idéologie ou un commentaire.

En ce sens, **nous ne pouvons pas célébrer le 14 Juillet et ne choisir qu'une partie de la Révolution Française, celle de l'abolition des privilèges, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen... tout en regrettant ensuite l'éventuelle violence ou dérive de cette Révolution. Elle est tout cela à la fois.** La Prise de la Bastille, elle-même, constitue d'abord l'éruption du peuple dans la Révolution, sa première intervention. Les historiens idéologues diront rapidement que c'est en ce sens qu'il s'agit d'un épisode violent, parce que mené par le peuple. **En somme, tout ce qui viendrait des plus pauvres, des exclus, serait par essence violent. Il est important de contester cette vision qui transparait encore aujourd'hui dans la présentation médiatique de certains événements.**

Comment la Révolution Française aurait-elle pu mener à l'abolition des privilèges, à la proclamation de la 1<sup>re</sup> République en 1792, à l'instauration du suffrage universel et de la devise «Liberté, Egalité, Fraternité» ensuite, après plus de huit siècles de monarchie féodale sans une intervention radicale ? Comment envisager de renverser un système oligarchique, une société d'ordres sans une intervention radicale ?

De là, se pose la question de la définition de la violence. Dans beaucoup de discours, la violence n'est que physique, elle est associée à la destruction, notamment de biens, ou atteintes à la personne. Cependant, elle est en réalité protéiforme, elle est aussi sociale, économique. Une société de la domination, une société de profondes inégalités, une société qui n'offre aucune solution d'évolution, est aussi une société de la violence. Ce type de société déclenche forcément des mouvements radicaux. Deux choses viennent alors. Les mouvements radicaux peuvent refléter des idées politiques. Expliquer n'est pas justifier. Mettre en avant les causes, expliquer l'existence d'une domination et d'une violence qui peuvent expliquer l'expression radicale, ne consistent pas à porter un jugement moral (c'est bien, c'est mal) mais bien à s'inscrire dans une démarche rationnelle.

**L'Histoire peut être violente. Tous ces événements que nous regardons aujourd'hui avec nos yeux de contemporains doivent être considérés dans leur ensemble et font partie de notre Histoire, les parts lumineuses comme les parts sombres.** C'est cela qui constitue aussi notre Nation Française. C'est cela qui est célébré lors du 14 Juillet. Alors pour les prochains discours, on révisé l'Histoire et on évite de dire des bêtises sur la Révolution... et sur l'actualité du moment...

Antoine SEIGLE-FERRAND

Décidons Poligny 12, rue Mouthiers-le-Vieillard - 39800 Poligny - [decidons.poligny@gmail.com](mailto:decidons.poligny@gmail.com)

Dans ce numéro :

- Editorial
- Pour Décidons Poligny : **NON** à une barre en béton OUI aux solutions intergénérationnelles solidaires et concertées
- Les vœux de Décidons Poligny
- Un accès au sport et à la culture pour tous
- Les brèves

# Pour Décidons Poligny : **NON** à une barre en béton **OUI** aux solutions intergénérationnelles solidaires et concertées

## ① **Le financement des Ehpad et autres hébergements pour personnes âgées, un choix éminemment politique.**

Le tarif journalier à charge des résidents est très variable d'un établissement à un autre, d'une région ou d'une ville à une autre. Des écarts importants existent, par exemple entre la province et la région parisienne. Une récente étude gouvernementale indique que le coût (moyenne nationale) est de 2 171 euros/mois (1 713 euros pour l'hébergement et 458 euros pour la dépendance).

**Seuls 24% des résidents peuvent couvrir leurs frais de séjour via leurs revenus courants, rappelle-t-elle. La retraite moyenne est d'environ 1500€ par mois, quand le reste à charge en Ehpad est, après attribution de l'APA et des aides sociales et après les réductions d'impôt, de 1 758 euros/mois.**

Cette situation condamne les personnes aux revenus modestes à demander l'assistance de leur famille, principalement des enfants, afin de remédier à cette situation.

**Des départements ont fait le choix de consacrer une part importante de leur budget au social et notamment à la prise en charge du vieillissement de la population. C'est le cas du département des Landes qui consacre plus de 60% de son budget aux affaires sociales (38 % dans le Jura) comme nous l'a précisé Paul Carrère, Vice-Président aux affaires sociales de ce département. Celui-ci a également fait le choix de ne conventionner que les établissements publics ou associatifs. Le département des Landes aide à l'investissement lors de la création d'un Ehpad (entre 15 et 20 % du budget) et fait en sorte que le reste à charge pour les résidents soit au maximum de 65 euros par jour. Ces choix sont faits avec la contrainte de la politique nationale sur le sujet puisque la dépendance n'est pas prise en charge par la sécurité sociale.**

## Des pays ont fait d'autres choix :

**En Allemagne, le vieillissement est devenu en 1995 une branche à part entière de la Sécurité sociale.** Ce risque est assorti d'une cotisation obligatoire de 2,55 % du salaire brut, prélevée à parts égales entre l'employeur et le salarié. Les assurés sans enfant doivent verser une cotisation supplémentaire de 0,25 %. L'assurance dépendance obligatoire est publique jusqu'à 57.600 euros de salaire annuel, et proportionnée au revenu. Au-delà, elle devient privée, avec des règles actuarielles et un encadrement législatif. Les prestations s'étagent entre 125 euros par mois et 2.000 euros en fonction du degré de dépendance. Alors que 3,3 millions de personnes touchent cette assurance, le reste à charge moyen varie entre 300 et 800 euros selon le land. Au total, 71 % sont à domicile.

**La Suède est probablement le pays au monde qui investit le plus dans la perte d'autonomie des personnes âgées. La Suède y consacre 3 % de son PIB, contre un peu plus de 1 % dans la plupart des pays développés (1,4 % en France).** Elle garantit à ses citoyens un reste à charge plafonné à 170 euros par mois pour les soins à domicile, et à 180 euros en établissement. Un bouclier financier à double blindage : on s'assure que la personne conserve au moins 440 euros par mois pour vivre à domicile, ou bien un tiers de ses revenus quand elle est hébergée. Alors que partout ailleurs, des grilles de dépendance parfois très complexes ont été mises en place, l'évaluation n'est pas formalisée. Un « care manager » juge la situation, établit un plan d'aide et suit la personne. Les municipalités jouent le rôle de guichet unique car 80 % du financement proviennent des impôts locaux. La dépendance, c'est 20 % de leur budget. Elles investissent donc dans la prévention, avec activités physiques sur prescription et activités culturelles quotidiennes pour stimuler les personnes âgées.

*Sources : CFDT, Rapport parlementaire d'Isabelle Raynaud (Députée), Paul Carrère (Vice-Président du département des Landes aux Affaires sociales), Les Echos.*

## ② **EHPAD, ce modèle n'est pas pour aujourd'hui, mais pour demain.**

Depuis quelques années, comme le souligne, dans l'OBS du 26 octobre 2023 «Un autre chez-soi» Christelle Pangrazzi, certains établissements proscrivent toute forme de contention... et forment leurs équipes à des techniques de soins alternatifs. D'autres ont aménagé dans leurs locaux des restaurants, des cafés mais aussi des crèches, des écoles de musique, des jardins partagés... ouverts à tous... Créer des «lieux de vie» ancrés dans leur territoire. Elles réfléchissent aussi aux attentes des générations à venir.

**«Les enfants de Mai-68 revendiqueront de manière forte d'être associés à toutes les décisions les concernant»** (M. Villez, enseignante chercheuse en sociologie). Mais encore, «Ils n'ont pas envie de vieillir comme leurs parents et en tant que pionniers, ils ont envie d'inventer leur propre façon de vieillir» C. Bergeret-Amselek (psychanalyste freudienne).

## ③ **L'Ehpad du futur commence aujourd'hui... Propositions pour un changement radical de modèle**

*(VOIX DU JURA du 25 mars 2021)*

Pour faire face au vieillissement de la population, il faudrait créer à courte échéance 384 places en EHPAD dans le Jura. Ou inventer de nouvelles solutions, ce sur quoi planche le Conseil Départemental du Jura avec son agence d'ingénierie...

Comment inventer une alternative aux EHPAD dans le Jura, proposer un système qui soit financièrement accessible à tous, en offrant une vieillesse digne à nos anciens ? Ces questions ont été au centre d'un débat passionnant au Conseil Départemental du Jura ce lundi 22 mars 2021.

**A en croire les projections de l'Insee, le Jura pourrait compter autour de 253 000 habitants en 2050, dont 20,8 % seraient âgés de plus de 75 ans. Sans aller aussi loin dans le temps, le département devrait compter 8274 habitants âgés de 85**

CNaV (Conseil National autoproclamé de la Vieillesse), «l'objectif est de faire entendre la voix des vieux, que ces derniers soient systématiquement consultés dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent et que l'on évite de décider à leur place, sans leur demander leur avis de ce qui est bon pour eux, comme si l'on était encore au temps du paternalisme triomphant». Véronique Fournier, lors du débat public organisé par Décidons Poligny le 10.12.2022.

Pour exemple, dans les années 95, pas très loin de chez nous, Dijon-Fedeosad ont imaginé un lieu de vie innovant dans la ville de St-Apollinaire. (P.H. Daure – Comment l'esprit vient aux vieux) ou encore «Les Jardins d'Haiti» à Marseille, maison de retraite associative «Ensemble2générations» (OBS).

Dans l'OBS, V. Trépiéd souligne **«bien que médicalisé, l'Ehpad n'est pas l'hôpital. Il doit incarner un autre chez soi à la fois chaleureux et convivial»**. La chambre et les repas figurent aussi comme des critères de choix importants.

Dans «Dix conseils pour bien choisir» - OBS – Christelle Pangrazzi décline les 10 critères importants :

**à 89 ans dès 2025, contre 6491 en 2020...**

**Pour les accueillir et maintenir un taux d'équipement au même niveau qu'aujourd'hui, il faudrait donc créer, à cette échéance, 834 nouvelles places en Ehpad dans le Jura. Sauf que c'est précisément ce que veut éviter le Département du Jura. D'ailleurs, personne ne financera la création de 834 places d'EHPAD dans le Jura estime Clément Pernot qui pense que la solution est à trouver dans une autre formule.**

Déjà l'agence d'ingénierie du département s'est penchée sur le sujet, en lien avec des communautés de communes qui se montrent plus intéressées par le projet. L'idée serait de faire porter le bâti par des collectivités territoriales avec les partenaires traditionnels du secteur (Maison pour Tous, Soliha Jura), puis impliquer les associations de service à la personne qui maillent déjà le territoire (Abrapa et Admr).

La solution passera aussi par l'invention de nouveaux métiers et peut être par un volon-

**1. Echanger avec la personne âgée :** changer de vie et d'environnement surtout pour une personne âgée peut se révéler très déroutant. Une fois l'établissement choisi, je recommande d'apporter les meubles et les affaires auxquels la personne tient particulièrement ... il est difficile de s'épanouir et de se sentir chez soi autour de meubles standards (F. biboreau – directrice de la Croix Rouge russe à Nice – Ehpad associatif – méthode Montessori-Humanitude pour personnes atteintes d'Alzheimer)

**2. Anticiper l'admission**

**3. Envisager d'autres solutions :** Résidence autonomie – Résidence services

**4. Privilégier l'accessibilité :** proche du lieu de l'ancienne résidence – transport – en ville pour éviter le sentiment d'abandon ou de solitude

**5. Consulter le règlement intérieur**

**6. Vérifier la qualification du personnel**

**7. Etudier l'emploi du temps**

**8. Faire confiance aux labels**

**9. Eviter la contention**

**10. Solliciter les aides**

ariat indemnisé, comme cela se fait déjà pour les pompiers, assure Clément Pernot qui regarde également vers le Danemark et l'exemple des colocations pour seniors.

Faire porter l'immobilier par les communautés de communes permettrait ainsi de baisser sensiblement les frais et faire appel au volontariat – avec une indemnisation des volontaires – permettrait de faire vivre ces structures pour offrir une vie digne à nos aînés, sans trop bouleverser leurs vies : grâce à ces appartements inclusifs, ils pourraient en effet rester dans les communes où ils ont vécu, conserver leurs habitudes au marché, continuer à voir leurs amis... bref, continuer à vivre, on doit le respect à nos anciens et c'est un chantier extraordinaire qu'il faut plancher conclut Clément Pernot qui a aussi plaidé pour une revalorisation nationale des salaires pour les métiers liés aux services à domicile, sinon dans 20 ans, on n'aura plus personne pour venir s'occuper de nous.

**Il ne reste plus qu'à concrétiser le discours par des actes...**

**4** Selon le rapport du Think Tank Matières Grises du 5 juin 2021 \*

## **SE SENTIR «CHEZ SOI» POUR HABITER L'EHPAD**

Je suis en EHPAD, je suis chez moi.

Un habitant-citoyen plutôt qu'un résident.

Toute sa place à la famille

## **REPENSER L'ARCHITECTURE ET LES ESPACES**

Des logements, plutôt que des chambres  
S'approcher de l'ambiance «comme à la maison»

## **5 COMPARATIF ENTRE L'EHPAD ACTUEL DE POLIGNY ET LE PROJET DE NOUVEL ÉTABLISSEMENT**

### **CARACTERISTIQUES EHPAD ACTUEL**

- Etablissement Public
- Propriétaire : L'HOPITAL
- 3 Bâtiments réalisés au fil du temps
- Surface au sol d'au moins 4000 m2 sur un terrain de 9000 m2
- Capacité actuelle : 150 lits
- Un accueil de Jour
- Un relais des Aidants

### **Points faibles**

- Vétusté des bâtiments
- Avis défavorable de la commission de sécurité incendie sur une partie des bâtiments

### **Points forts**

- La proximité des services, de la maison de santé, du centre-ville
- Un peu d'espaces verts
- Possibilité de réalisation de 3 structures de capacité à échelle plus humaine de 50 places maximum.

- En 2017, une étude des travaux à engager sollicitée par le CHIPIR et menée par la Socad a donné une estimation de réhabilitation estimée à un peu plus de 15 millions d'euros HT.

**Parmi les EHPAD du Jura qui ont le plus augmenté, Le Progrès du 7 février 2023 cite l'Ehpad du Centre Hospitalier de Bracon (réalisation similaire) dont le tarif a augmenté de 34.2%, de 1592 € à 2137 € en 2023, soit une augmentation 545 euros nets mensuels... Dans un contexte d'augmentation des coûts de construction et alors que le déficit du centre hospitalier se creuse :**

**TOUS LES VOYANTS SONT AU ROUGE POUR LE PROJET DE NOUVEL EHPAD A POLIGNY**

## **ET SI LE COLLECTIF LAISSAIT LA PLACE AU SEMI-COLLECTIF ?**

Le soin, hors de ma vue (mieux médicaliser dans un établissement où le soin ne se voit pas)

## **L'EHPAD AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES DÉFIS.**

*\*Lancé en avril 2018 le Think Tank Matières Grises réunit les principaux acteurs associatifs et commerciaux du secteur de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées afin de réfléchir ensemble et être force de proposition sur les grands sujets liés au vieillissement.*

### **CARACTERISTIQUES EHPAD EN PROJET**

- Etablissement Public
- Propriétaire : AXENTIA bailleur, entreprise sociale pour l'Habitat (ESH).
- Coût de l'investissement estimé à 25 millions d'euros (achat du terrain inclus (Conseil municipal du 24/09/2021)
- 1 Bâtiment sur plusieurs niveaux d'un peu plus de 3000 m2 au sol
- Capacité de 185 lits (150 Poligny + 35 projet transfert Maison de Sellières)
- Surface du Terrain des Perchées de 8289 m2
- 62 places de parking

### **Points faibles**

- Incidence financière à la charge des familles\*
- Pas d'espaces verts, pas de balcons
- Eloignement des services : maison de santé, commerces, centre-ville
- Modèle d'EHPAD qui ne répond pas aux recommandations des spécialistes et des professionnels du secteur,

### **Points forts**

Bâtiment neuf en conformité avec la législation actuelle.

*LE PROGRES Jura*

## **6 À Sellières, une pétition recueille 1500 signatures pour maintenir l'Ehpad local.**

Après une réunion publique qui a fait salle comble mi-septembre, une nouvelle concertation a eu lieu en début de semaine à Sellières, réunissant élus et membres du Sivu, afin de trouver des solutions et maintenir l'établissement au village.

Une réunion s'est tenue lundi 16 octobre afin de trouver des solutions pour sauver la maison de retraite. Cette réunion a été organisée par le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). Une vingtaine de personnes, maires élus, membres SIVU se sont retrouvées devant l'Ehpad Les Charmettes pour visiter la structure de trente-cinq lits.

Au cours de la visite, ils ont pu rencontrer des résidents et Valérie Keita, infirmière coordinatrice, qui a répondu à leurs questions.

## **Pour que la maison reste au village**

Puis, le groupe a rejoint la salle à la mairie pour continuer les discussions. La pétition pour que les lits ne partent pas à Poligny a reçu 1 500 signatures et tout le monde a été d'accord sur le sujet, il faut que cette maison de retraite, où il y a une certaine qualité de vie, reste au village. **Pour les signataires, les plans de la nouvelle maison, divulguée lors d'une première réunion, est « une aberration ». Pour la sénatrice du Jura Sylvie Vermeillet, les résidents sont bien soignés, il n'y a pas d'étage, et elle se situe entre les Ehpad classiques et les structures de type Marpa (maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées). « L'établissement est fonctionnel. »**

**Le combat va continuer en constituant un dossier, chercher comment augmenter le nombre de chambres et rendre possible un éventuel rapprochement avec l'Ehpad de Bletterans dans les années à venir afin d'être compétitif. Un rendez-vous va être pris pour une réunion avec la déléguée de l'agence régionale de santé (ARS) et le préfet.**

Les maires, les élus et la population restent unis pour trouver des solutions afin de conserver cette maison de retraite.